JOURNAL DE ROUBA

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES. ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNGMENT: Pour Roubaix, 25 > francs par an.

14 > six mois.

7 50 > trois moi

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Ilue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE, BULLIER et Cio, 20, rue de la Banque. Le JOURNAL DE ROUEAIX est seul désigné pour la publication des annonces de hM. HAVAS, LAFFITTE BUL-LIER et Cia pour les villes de Poubaix et Tourcoing.

Roubaix, 28 novembre 1865

BULLETIN.

Plusieurs questions très importantes ont été agitées, dit-on, dans les dernières réu-unions du conseil privé et du conseil des

Pour ce qui regarde la politique exté-Pour ce qui regarde la politique extérieure, on aurait résolu en principe la question du désarmement sur une grande échelle. Mais cette grande mesurefà laquelle un manifeste de l'Empereur convierait les Etats Européens demeurerait subordonnée à la rèponse que recevrait notre ouverture pacifique. En tous oas, la réduction des dépenses de la marine serait décidée, dès à présent; elle porterait d'une port sur la restriction des crédits affectés à la transformation des vaisseaux, et en second lieu sur la diminution de l'effectif militaire à bord. Pour la flotte de la Méditerrance, le licenciement serait de 1200 diterrance, le licenciement serait de 1200 hommes. Le chiffre n'est pas arrêté quant aux ports de l'Océan. Les réformes à introduire dans l'admi-

nistration intérieure auraient un caractère à la fois politique et économique. On parle de nouvelles attributions que recevraient les assemblées municipales et départe-

Enfin, on remettrait sur le tapis le dessentin, on remetirait sur le tapis le des-sein d'un emprat de 300 millions triplement garanti par l'Etat, les départements, les communes, et appliquable, selon des an-nuités d'au moins 75 millions aux travaux des voies de communication, des écoles et des autres établissements d'utilité publi-

pagnol a accepté la médiation collective de la France et de l'Angleterre pour le règlement de son différend avec la répu-blique chilienne. On annonce que le gouvernement es

Le Gouvernement pontifical ne se borne pas à réprimer avec énergie le brigandage sur la frontière napolitaine. Il prépare des mesures de police intérieure contre les instigateurs de désordres à quelque par

ti qu'ils appartiennent. On procéderait à leur égard par l'expulsion ou l'interne-

On mande de Matamoros le 30 octobre que les combats et escarmouchés continuaient. Les troupes et les habitants man-quaient de provisions. Deux transports avec des renforts impérialistes étaient arrivés sur le Rio-grande.

La police anglaise sait de grands efforts pour découvrir Stephens, le ches des Fé-nians, qui s'est évadé des prisons de Dublin

Les navires de guerre Liverpool et Achlile sont partis de Quanstoux le 27 novembre avec des agents de police à leur bord. On suppose qu'ils vont à la recherche d'un navire sur lequel se trouverait Sté-

Un nouveau ministère grec a été formé. J. REBOUX

Le Moniteur publie un rapport adressé à l'Empereur par le ministre des finances concernant la réunion des fonctions de receveur général et de payeur dans chaque département de l'Empire :

receveur general et de payeur dans chaque département de l'Empire:

L'économie qui résultera pour le ludget de l'Etat de l'organisation nouvelle; lisons-nous dans ce rapport, peut être évaluée à 2,500.000 fr.; elle représente une différence de plus d'un tiers sur les traitements fixes, émoluments et commissions des receveurs généraux et des payeurs, au compte du Trèsor. Toutefois, au lieu de faire figurer intégralement cette somme au budget de 1867, je me bornerai à proposer seulement une réduction de 2 millions, l'excédant mis en réserve figurera dans les budgets suivants.

Dans le projet que je soumets à Votre Majesté, il n'est pas fait appel au concours de la Banque de France. Il n'est jamais entré dans ma pensée de charger ce grand établissement de la perception des impôts, ni du payement des défenses publiques. L'Etat doit se garder d'altèrer le caractère d'indépendance qui appartient à la Banque de France. Il faudrait d'ailleurs qu'elle s'adjoignit un personnel nouveau et la dépense retomberait naturellement, sous une forme ou sous une autre, à la charge du Trésor. Le Gouvernement

n'y trouverait aucun avantage et s'expo-serait à ne plus être aussi maître de son service qu'en le faisant exécuter directe-ment. >

Le rapport que nous venons de citer

Le rapport que nous venons de citer porte la date du 20 novembre; il est suivi d'un décret, en date du 21, ainsi conçu:

« Art 1^{er} Les fonctions de receveur général et de payeur dans chaque département de l'Empire sont réunies et confiées à un fonctionnaire qui prendra le titre de trésorier et payeur général.

» Art. 2. Les trésoriers payeurs généraux seront substitués aux droits et obligations attribués aux receveurs généraux et aux payeurs.

» Ils seront justiciables de le sour des

aux payeurs.

• Ils seront justiciables de la cour des

nptes.

Des instructions ministérielles déter-neront la forme du compte de gestion

Des instructions ministérielles détermineront la forme du compte de gestion qu'ils auront à rendre.
 Art. 3. Un compte-courant à intérêts réciproques sera ouvert au Trésor à chaque trésorier-payeur général.
 Ce compte sera reglé par trimestre.
 Art. 4. Les tréscriers-payeurs généraux sont nommés par decret de l'Empèreur.

raux sont nommés par decret de l'Empèreur.

» lissont divisés en trois classes, savoir:

3º Classe au traitement fixe de 6.000 fr.

2º Classe au traitement fixe de 9.000 fr.

1º Classe au traitement fixe de 12.000 fr.

» Il sera, en outre, siloué à chaque trésorier- payeur général, pour le couvrir des frais de bureau, l'indemuiser des risques résultant des maniements de fonds et de valeurs et de la responsabilité qu'il incombe, une commission spéciale sur les recettes et payements effectués dans son département et dont la quotité sera déterminée par une décision du ministre des finances.

» Art. 5. Nul ne peut-être nommé trésorier-payeur général de 3º classe s'il ne compte dix années de services publics, dont cinq au moins dans l'administration des finances; et s'il ne justifie de la propriété du cautionnement exigé en espèces.

» Nul ne peut-être nommé trésorier-payeur général de 2º ou de tre classe s'il n'a passé quatre années dans la classe précédente.

» Toutefois, ces dispositions ne sont pas

a passe quatre années dans la closse écédente. • Toulefois, ces dispositions ne sont pas

> Toutefois, ces dispositions ne sont pas applicables aux receveurs généraux et aux payeurs actuellement en exercice. > Art. 6. L'installation du trésorier-payeur général sera faite par le préfet du département la remise au nouveau comp-table du service du receveur général et du payeur sera constatée par un procès-ver-bal dresse en présence d'un inspecteur des finances.

Art. 7. L'exécution des dispositions qui précèdent sura lieu au fur et à mesure de l'organisation du nouveau service financier dans les départements, et, au plus tard, au 4r janvier 1867.

Il sera alloué un traitement de disponibilité à ceux des fonctionnaires en activité de service qui n'auront pu être replacés à la dite époque.

Art. 8. Notre ministre des finances est chargé de l'exécution du présent déceret.

• Fait au palais de Compiègne le 21 novembre. NAPOLÉON.

Par l'Empereur : Le ministre des finances.
ACHILLE FOULD.

On lit dans le Moniteur :

« Différents journaux on rendu compte, d'après le Moniteur de la Martinique, des évènements douloureux qui ont eu lieu au fort Desaix lors du passage d'un détachement des 2º et 3º régiments des zouaves allant au Mexique remplacer un nombre-égal d'hommes libérès.

> Une consigne sévère et sévèrement exécutée a amené une collision sanglante dans laquelle plusieurs zouaves et plusieurs soldats d'infanterie de marine ont trouvé la mort, et un plus grand nombre à éte blessé.

à éte blessé.

Dans cette cruelle circonstance, les officiers des divers corns ont fait les plus nobles ellorts, pour ramener à la raison des hommes égarés, et y sont enfin par-vénus. Du reste, la ville de Fort de France n'a pas été troublée, et le transport de l'Etat l'Allier, qui avait amené ce détache-ments est reparti deux jours après pour le porter à sa destination.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas pous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

New-York, 18 novembre, soir.

La vente des propriétés appartenant au Gouvernement dans la Louisiane a été suspendue. Les autorités du Texas ont reçu l'ordre de ne pas continuer le licenciement des troupes. La Tribune dément les bruits de préparatifs d'armements maritimes par le Gouvernement des Etats-Uns. Macdowell répondant à une protestation du Consul juariste à San Francisco, dit

que conformément aux derniers ordres re-cus, il entend défendre l'exportation des armes pour le Mexique par terre et par

Or, 147. Change sur Londres, 150 1/2. Change sur Paris, 3,55. Coton, 52. Bonds, 102 1/8.

New-York, 18 novembre. Les nouvelles de la Vera-Cruz, du 7 no-vembre, portent que la Basse-Californie a donné son adhésien à l'empire. Juaiez était entré au Texas, se dirigeant sur Pie-dras-Negras.

Londres, 27 novembre.

Les nouvelles de la Jamaique du 6 novembre disent que des troupes occupent toutes les parties de l'Île. L'insurrection paraissait complètement réprimée. Les arrestations continuaient. De nombreux insurgés avaient été pendus.

Queenstown (Irlande), 27 novembre.
Les navires de guerre Liverpool et Achille sont partis avec des agents de police à leur bord.

On suppose qu'ils vont à la recherche d'un navire sur lequel se trouverait Stephens, le chef des Féniens qui s'est évadé des prisons de Dublin.

Berlin, 27 novembre.

La Gazelle de l'Allemagne du Nord rectifie une correspondance de Vienne publice par la Gazelle de Cologne, laquelle disait que les grandes puissances s'etaient mises d'accord afin de ne pas procéder de leur comme la Prusse avait voulu le faire tout d'abord. La Gazelle de l'Allemagne du Nord déclare que la Prusse a toujours et seulement voulu que la ville libre de Françort fut rappelée par la Diète au devoir qui lui incombe, d'avoir les égards nécessaires à la dignité de la Confédération.

Florence, 27 novembre.

Les lettres de Rome assurent que le Gouvernement romain publiera prochainement une ordonnance réglant divers questions qui se rattachent au brigandage, indiquant les conditions qui seront faites à ceux qui se rendront volontairement et les peines qu'auront à subir ceux qui seront pris les armes à la main.

Londres, 27 novembre.

Le Times et le Post confirment la nouvelle des fiançailles du duc d'Augustembourg, frère du prétendant à la couronne des duches de l'Elle, avec la princesse Hélène d'Angleterre.

Le Times et le Daily News disent que les

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX ри 29 ночемвие 1863.

FEMME D'UN VANITEUX.

LES ÉPOUX.

(Suite - Voir notre dernier numéro.)

Il se fit un moment de silence ; Hélène va sur Carlos un regard de chaude gra-

itiude.

« Eh bien, soit, attendons à demain f
s'écria Mme Reynoldi. Mais gare ma colère,
M. Marsange, si je reconnais que vous
avez pris à tort le parti du conseiller.

Puis elle ajouta, changeant de ton:
« Permettez-moi, Heiène, de former
l'avant-garde avec mon cavalier. J'ai besoin de décharger sur quelqu'un l'irritation qui gronde en moi, et qui choisiraisje en l'absence de mon mari, sinon son
frère? »
Augusta et Alfred galopèrent un instant,

Augusta et Alfred galopèrent un instant, puis remirent leurs montures au pas. A la vivacité avec laquelle la jeune femme remuait la tête, on devinait aisément qu'elle faisait une verte réprimande à son beaufrère.

Restée avec Carlos à une certaine distance, Hélène lui dit tristement :

Je vous remercie d'avoir défendu mon mari.

- Je voyais combien vous souffriez;

(1.) Reproduction interdite.

j'avais d'ailleurs sur le conscience une injustice envers vous.

— Une injustice ? répéta-t-elle d'une voix incertaine.

— Oui: je vous ai quittée l'autre soir, vous laissant profondément triste. Je suis un bien mauvais ami, n'est-ce pas ? Et pourtant je voudrais être le meilleur, le plus dévoué detous, je voudrais vous temr lieu de frère. On n'est pas toujours ce que l'on voudrait bien.

Nouveau silence. Hélène. pensive, savait gré à Carlos de ne point parler de son mari.

mari.

« Répondez-moi franchement, reprit-il; m'en avez-vous beaucoup voulu de mon procéde assez peu aimable ?

— Non; j'ai seulement remarqué que voire amitié ne ressemble guère à la mienne.

votre amitié ne ressemble guère à la mienne.

— En quoi consiste la différence?

— Yous me boudez pour des riens, vous vous rebutez de tous mes défauts, vous vous impatientez de ne pas me trouver parfaite. Moi, au contraire, je connais vos défauts, je les vois, mais je ne m'y arrête point. Je sais que vous avez un noble cœur, un sentiment rigoureux de l'honneur et du devoir; que vous êtes sèvère pour vous-même, indulgent pour les autres, excepté pour moi. Je vous apprécie à cause de ces bonnes qualités, sans m'irriter de ne point rencontrer en vous un idéal.

— Vos reproches sont justes, et pourtant je crois pouvoir affirmer que mon amitié pour vous l'emporte sur votre amitié pour moi.

— J'en doute. Vous autres hommes, vous traitez d'ami ou d'amie quiconque rous distrait et vous autres par con-

vous traitez d'ami ou d'amie quiconque vous distrait et vous amuse par sa conversation. Vienne quelqu'un qui sache

vous intéresser davantage encore, l'an-cienne préférence est oubliée. Quant à nous, c'est sur une qualité morale, un acte généreux, une manifestation vraie d'un beau caractère que nous fondons notre

acte généreux, une manifestation vraie d'un beau caractère que nous fondons notre amitié.

— Et votre amour aussi-?

— Pas toujours. Il suffit de faire vibrer en nous une corde qui échausse et entraîne notre imagination, le pauvre cœur la suit.

— Mais étes-vous bien capable, vous, Hélène, da juger en assaires d'amour? Avez-vous jamais aimé? Comprenez-vous seulement ce que c'est?

Carlos eût beaucoup donné en ce moment pour lire dans le cœur d'Hélène la réponse à sa question. Mais il ne peut même pas plouger un regard dans ses yeux, car elle les tenait baissés. Elle répliqua d'un ton fort calme:

« Comment me demandez-vous cela? Vous savez bien que mon mariage a été un mariage d'inclination. >

Carlos donna de l'éperon à son cheval, qui faillit s'emporter. Au même instant, Augusta et Alfred tournaient bride. Helène et M. Marsange les imilèrent et se trouvèrent ainsi sormer l'avant-garde. Voyant Hélène mettre une certaine distance entre eux et leurs compagnons, Carlos lui demanda:

« Vous avez quelque chose à me dire?

manda:

Vous avez quelque chose à me dire?

Oui, mais je ne sais comment m'y

prendre.

— Malgré votre amilié pour moi ? Il s'agit donc de votre mari!

— Précisément. Je voulais vous prier.

M. Carlos, de ne pas lui parler d'Augusta.

Elle svait dans la voix et dans le regard une expression si suppliante que Carlos en fut attendri.

Combien peu Ochard apprécie son onheur! pensa-t-il. Puis il répondit à Helène : • Une prière de votre bouche est un

ordre pour moi.

— Oh! merci!

Oh! merci!
 Mais songez que Mme Reynoldi a le droit d'exiger une réparation.
 Elle l'aura; vous n'avez pas pris à tort la défense d'Albert. Croyez-moi, il mérite la bonne opinion que vous avez de toi.

mérite la bonne opinion que vous avez de loi.

Lui, taujours lui ! Il occupe toute votre âme. Helène, vous êtes une admirable épouse, et j'aimerais mieux mourir que voir le jour où vous ne seriez plus ce que vous êtes.

Il était sincère. Il avait le cœur beaucoup trop sain, beaucoup trop pur pour pouvoir aimer une personne qu'il n'eût pas estimée.

Je suis une épouse bien imparfaite, et j'ai bosoin de toute l'indulgence de mon mari, » répondit Hélène, toute tranquillisée et toute heureuse de ces paroles.

Leurs compagnons se rapprochèrent d'eux, etl'on causa de choses indiffèrentes. Quand les chevaux s'arrèlèrent devant l'hôtel, Carlos sauta à terre et s'empressa d'aider Hélène à descendre. Un moment, il eut une envie folle de la presser sur son cœur. Mais la raison et la volonté l'emportèrent, et ses bras me tremblaient même point quand il l'enleva de selle.

Je pars à une heure, disait le leudemain matin Albert Ochard à sa femme.

Auparavant, mon ami, lui réponditelle, tu as une maladresse à réparer et un scandale à prèvenir. »

Et elle lui expliqua de quoi il s'agissait.

endale à prévenir. •

Et elle lui expliqua de quoi il s'agissait.
Il se mit en colère, lança des invectives à

l'adresse d'Alfred Reynoldi et ne voulut point d'abord entendre parler de retractation. Mais Hélène, lui prenant la main, lui fit observer que tous ceux qui l'avaient entendu l'approuveraient de reconnaîtra son tort, et qu'il n'en refiserait que de l'honneur. Cette considération le décida, il se laissa entraîner au salon. Ses convives de la veille s'empressèrent autour de lui pour le remercier du plaisir qu'il leur avait procuré. Alfred Reynoldi et Carlos Marsange étaient du nombre, très-curieux de voir si le conseiller se retracterait, et n'y comptant guère ni l'un ni l'autre.

Messieurs, dit Ochard à haute voix, le vin nous fait débiter, dans des moments de galté factice, des choses qui n'ont jamais existé que dans l'imgination echauffée. C'est ce qui m'est arrivé hier; j'ai calomnie une dame pour qui je professe la plus haute estime et la plus sincère admiration. Je rétracte donc mes paroles, et je vous prie, messieurs, de les considèrer comme n'ayant pas été dites.

Excellent comédien, Albert avait pris une attitude si digne, il portait sa belle tête avec une si noble aisance que son discours produisit la meilleure impression. Chacun y vit un trait de générosité. Pas un seut de ces jeunes gens ne crut que mme Reynoldi n'était point amoureuse d'Ochard. Ils avaient trop mauvaise opinion des femmes en général et une trop haute idée de leur propre sexe pour ne pas admettre tout ce qui était au désavantage des unes et à l'avantage de l'autre.

Trois semaines s'étaient écoulées. On avait pris des bains, dansé, fait des promenades en mer et des excursions de tout genre.

Carlos ne quittait presque pas Hélène.

genre.
Carlos ne quittait presque pas Hélène.